



Besoin d'aide pour récupérer un chèque de caution

Par **david17**, le **06/06/2009** à **12:19**

Bonjour,

voilà je devais débiter une formation le 15 juin dans le domaine de la sécurité. La semaine dernière, la société m'a demandé de leur faire un chèque de caution de 700 euros que je leur est envoyé. Ils m'ont expliqué par téléphone que c'était dans le cas où j'arrête ma formation en cours. Je n'ai signé aucun document (mais envoyer le cheque). Hier, une entreprise de BTP m'offre la possibilité de travailler ce mardi (CDD évolutif CDI). Je souhaite annuler la formation mais pour cette société je me suis engagé elle voudrait encaisser ma caution. A-t-elle le droit?